L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 13 MAI 1883.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Sugar Bowl* (Nouvelle-Ibérie) Louisiane, du 16 mai, nous donne un tableau complet des récoltes de St Jacques, rive gauche.

En voici le résumé:

—La propriété Sport, au Dr Farrier, de la Nouvelle-Orléans, a 482 acres de cannes et 75 de riz. L'an dernier, elle a fait 370 boucauts de 1200 livres chacun.

—Golden Grove, à M. O. Hopkins, de la Nouvelle-Orléans, a 440 arpents de cannes et 225 de riz. Récolte de l'an dernier, 500 boucauts.

—Red Hot, à M. Adam Israël, a 115 arpents. Récolte de l'an dernier, 150 boucauts.

—David, l'ancienne habitation Gessgiche, à MM. Wildesen et McCan, a 600 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier 707,000 livres de sucre raffiné et 900 barils de mélasse; plus 330 livres de sucre pour le compte de ses voisins.

M. Wildersen emploie 50 chinois à 85 cents par jour, sans ration; mais ils perdent au moins autant de temps que les noirs.

—Regina, à MM. Chapman et Reine, a 118 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier, 150,000 livres granulées chez M. Wildersen et 157 barils de mélasse.

—Longview, à M. J. Gebelin, a 150 arpents de cannes et 65 de riz. Récolte de l'an dernier, 62,000 livres et 86 barils de mélasse.

—Le juge Raphael Beauvais a 165 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier, 142,000 livres de sucre. Le juge produit de fort beaux légumes.

—St Joseph, à M. T. Bourgeois, a 200 acres en cannes et 46 en maïs. Récolte de l'an dernier, 280,000 livres granulées sur l'habitation St Elme.

—St Florian Brignac a 59 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier, 85,000 livres de sucre raffiné et 112 barils de mélasse.

—M. Ed. Cambre a 45 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier, 50 boucauts de sucre blanc roulés chez M. Simon Bourgeois, granulé à St Elme.

—Bellevue, à M. Edm. Bourgeois, a 150 arpents de cannes. Récolte de l'an dernier, 130 boucauts et 210 barils de mélasse.

—M. Valery Roussel a 40 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 54 boucauts.

—Grand Vue, à M. Théodule Bourgeois, a 225 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 240,000 livres de sucre blanc, granulé à St-Elme.

—St-Elme, à MM. Jolly et Haydel, a 365 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 400,000 livres de sucre, 350 barils de mélasse, soit 2500 livres l'arpent. La moyenne de leurs cannes à la tonne a été de 20 à 25 tonnes l'arpent; ils ont granulé 25,000 livres de sucre pour M. F. Damaré, 500,000 livres pour MM. Remy et Nicolle. Total, en comptant leur propre récolte, 1,525,000 livres.

—M. John Tessier a 60 arpents—récolte de l'an dernier, 114 boucauts.

—Bourbon, à MM. Remy et Nicolle, a 215 arpents—récolte de l'an dernier, 500,000 livres raffinées et 450 barils de mélasse.

—Hester, ancienne Belle Alliance, à MM. J. W. Ross et Ch. McCann, a 690 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 1,425,000 livres de sucre clarifié, soit 2000 livres l'acre.

—Belmont, à M. L. Lebourgeois, a 430 arpents de cannes et 500 de riz—récolte de l'an dernier, 525,000 livres de sucre, 700 barils de mélasse, 5500 sacs de riz.

—Homestead, à Mme Welham, a 900 arpents—récolte de l'an dernier, 915,000 livres de sucre raffiné, et, dans le voisinage, V. Victor, a 25 arpents qu'il vend à Homestead.

—MM. Schexnayder et Deslatte ont 100 acres de cannes—récolte de l'an dernier, 60 boucauts de sucre et 120 barils de mélasse.

—St-James, à MM. Jacob, a 100 arpents—récolte de l'an dernier, 310,000 livres de sucre, granulé à Uncle Sam.

—Uncle Sam, à Mme Malus, a 350 arpents en cannes et 150 en riz—récolte de l'an dernier, 850,000 livres de sucre raffiné et 3,200 sacs de riz.

—M. Nicolle a 160 arpents de cannes—récolte de l'an dernier 250,000 livres de sucre.

—Bonne Espérance, à Mme J. P. Boucry, a 147 arpents; a fait, l'an dernier, 157 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse.

—Lily, à MM. O. Dubon, J. P. Bourgeois, a 150 arpents de terre; a fait, l'an dernier, 220 boucauts de sucre et 250 barils de mélasse.

—MM. Donaldson ont 20 acres; ont fait, l'an dernier, 30 boucauts de sucre.

—M. T. Roussel a 20 arpents de cannes; a fait, l'an dernier, 20 boucauts de sucre et 24 barils de mélasse.

—Célestine, à M. F. Ory, a 115 arpents de cannes; a produit, l'an dernier 97 boucauts et 100 barils de mélasse.

—St-Michel, à M. O. Jacob, a 400 arpents de cannes et 275 de riz; a produit, l'an dernier, 400,000 livres de sucre, 15,000 gallons de mélasse et 4000 sacs de riz.

—Nita, à Mme A. Bourgeois, a 105 arpents—récolte de l'an dernier: 101 boucauts de sucre et 100 barils de mélasse.

—M. Vasser Webre a 110 arpents de cannes et 100 de riz: il a fait, l'an dernier, 100 boucauts de sucre et 100 barils de mélasse.

—Colombia, à MM. Vredenburg et Colomb, a 200 arpents de cannes, 250 de riz, 100 de maïs—récolte de l'an dernier, 250,000 livres de maïs, 25,000 sacs de riz brut.

—Walton, à M. Th. Robinson a 407 arpents de cannes, 50 de maïs, 300 de riz—récolte de l'an dernier, 450,000 livres de sirop.

—Helvétia, louée à M. Charbonet, a 160 acres de cannes, 150 de maïs, 263 de riz.

—Rapidan, à M. E. Bourgeois, a 210 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 268 boucauts, 370 barils de mélasse.

—Pamela, à M. J. A. Bourgeois, a 110 arpents—récolte de l'an dernier, 48 boucauts de sucre, 90 barils de mélasse, 600 barils de riz.

—White Hall, usine centrale de M. Vegas, Roulée pour M. Eugène Webre, 30 arpents—Bon Bourg, 10—Welford Webre, 26—M. Bergeron, 10—D. Louvière, 14—France, couleur, 6—Vaddy Toussaint, 4—Anderson, couleur, 6—Alexandre, 6—V. Lanaux, 6—P. Munday, 6—A. Louvière, 18.—M. Louvière, 9—S. Cloutier, 10—Ch. Henry, 19.

Cette communauté est prospère.

—Usin Boudreaux a 65 arpents; a fait, l'an dernier, 100,000 livres de sucre et 130 barils de mélasse.

—St John, à M. Ledger Poytavin, a 75 arpents de cannes et 25 de maïs; récolte de l'an dernier, 100 barils de mélasse; a roulé aussi pour plusieurs petits planteurs voisins.

—Tippecanoe, à MM. Martin & Brand a 300 arpents de cannes et 120 de maïs—récolte de l'an dernier, 227 boucauts de sucre et 297 barils de mélasse.

—St. Mary, à M. Ed. Samuell, a 203 arpents de cannes et 77 de maïs—récolte de l'an dernier, 232 boucauts de sucre et 468 barils de mélasse.

—Bagatelle, à Mme N. Tarand, a 75 arpents de cannes et 55 de maïs—récolte de l'an dernier, 112,000 livres de sucre, 81 barils de mélasse.

—Union, à Mme M. Jacobshagen, a 400 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, 716 boucauts de sucre, 1062 barils de mélasse. Il y a eu de grandes améliorations sur cette plantation, depuis l'an dernier.

Il paraît qu'on conseille au président Arthur de renvoyer son cuisinier français, sous le prétexte que celui-ci aurait largement contribué, avec ses sauces, à charger la santé du premier magistrat de la République. Un journal de Boston, le *Transcript*, fait remarquer que cette idée baroque n'a pu germer que dans le cerveau d'un ennemi mortel du président, car "chacun sait, ajoute ce journal, qu'un cuisinier américain peut faire, à lui seul, plus de mal à un estomac ordinaire que tous les cuisiniers français réunis."

Echo du printemps dans le *Charivari*

B... est à la campagne depuis quelques jours. Il regarde attentivement les jeunes feuilles qui poussent jaunes comme des cœurs d'artichauts.

—Tiens! dit-il à un ami, les giroflées sont en retard; mais le lilas, regardez le lilas! on l'entend fleurir!

L'HOTEL FRAPART.

Ne confondons pas. Il peut se faire qu'une dame de comptoir écrivant *omlete* avec un *t*, trouve-t-elle un aimable connaisseur de la langue qui se fasse un devoir de lui apprendre qu'omelette s'écrit avec deux *t*. Il peut se faire que la dame suspectant une affaire sous cette leçon, charge à son protecteur deux *thés* de plus sur le compte de son déjeuner. Mais appliquer cette petite anecdote à l'Hôtel Frapart, de Mandeville, ce serait tomber dans les *frapparts* à deux *p*, passés en autorité de choses jugées.

C'est de l'Hôtel Frapart, avec un p, que nous voulons parler, sans confusion ni périphrase. L'hôtel Frapart de Mandeville est loin, bien loin, de tout ce qui peut ressembler à un lieu de triste et sombre retraite. Au contraire, chez Frapart, à l'hôtel Frapart de Mandeville, on s'amuse, on rigole, on boit, on mange délicieusement; on a de magnifiques appartements plein d'air et de lumière, parfaitement meublés, où un individu ou une famille peut se loger tout l'été pour très peu d'argent.

L'hôtel Frapart, à Mandeville, est déjà connu depuis longtemps. Son propriétaire est l'homme si avantageusement apprécié à bord du Nouveau Camélia, où l'on peut assurément se plaire à table comme dans les meilleurs restaurants de la ville, et à des prix vraiment exceptionnellement bon marché.

A l'hôtel Frapart à Mandeville, on est servi de la même façon, soit à table d'hôte, soit à table particulière. On a les plus beaux filets de bœuf et de veau, les culottes les plus grasses, les gigots les plus parfumés, les volailles les plus exquises, les gibiers les plus beaux, les légumes les plus tendres, le lait le plus pur, le beurre le plus savoureux, les œufs les plus frais. Autant de spécialités de l'hôtel Frapart à Mandeville, sans compter les huîtres salées, les crabes mous et les écrevisses. Et, notez-le bien, tout cela à bon marché, ce qui est la chose la plus extraordinaire.

Voulez-vous vous baigner autant de fois par jour, les cabanes à bains de l'hôtel Frapart sont toujours à vous. Voulez-vous pêcher au large, à la ligne, au filet, Monsieur Frapart possède un quai splendide et un magnifique bateau, et des cordages et des hameçons.

Voulez-vous vous promener en pleine campagne, eh bien, monsieur Frapart a des voitures et des chevaux. Voulez-vous chanter, rire, vous divertir, sauter, grimper, respirer le grand air, jouir du bleu du ciel, de la verdure éternelle, allez chez Frapart, à Mandeville, vous trouverez là la plus agréable de toutes les maisons de campagne. Voulez-vous faire de la musique, danser le soir, à l'hôtel Frapart vous trouverez un excellent piano, et un salon décoré de glaces, de sofas, de divans, et un espace assez grand pour tourner, sauter, passer, repasser, aller et venir aux accords de la valse, de la polka, du galop, de la schottische, de la mazurka, des lanciers, des variétés; il y a même de la place pour s'élancer, s'arrondir en cercle excentrique, et pour faire un vrai *reel* américain, se terminant par une confusion momentanée, à la grande lumière presque électrique des flambeaux de l'hôtel Frapart. Voulez-vous être plus sérieux, vous n'avez qu'à aller au grand salon, qu'on appellerait volontiers la rotonde de Frapart, s'il n'était pas carré, et proposer de jouer une partie de vieux garçons. Encore plus, vous pouvez vous lancer dans une partie de *euchre* et aller même jusqu'au piquet, selon les circonstances.

A l'hôtel Frapart tout est rose, tout est vert, tout est bleu; il n'y a que les gens qui sont blancs, ce qui fait un grand contraste; et quand le bleu disparait dans la profondeur des cieux et que la tempête approche, et que les vagues s'agitent, et que les arbres sont secoués, et que le grondement de la foudre ajouté aux autres bruits forme un bruit majestueux, grand et superbe, l'hôtel Frapart, à Mandeville, défie la foudre avec ses paratonnerres en platine doré, et on voit passer l'orage, le vent, le cyclone, la pluie et le tonnerre en parfaite et inébranlable sécurité.

Décidément, il n'y a qu'un hôtel Frapart à Mandeville, et un seul Mandeville au monde où soit possible un hôtel Frapart.

UN EXCURSIONNISTE.

Le nombre des livres prêtés par les bibliothèques municipales de Paris, pendant le premier trimestre de 1883, se chiffre comme suit:

Il a été lu 136,092 volumes sur lesquels 36,620 ont été consultés sur place et 103,472 emportés à domicile. Ils se décomposent ainsi, par nature d'ouvrages: sciences, arts, enseignement, 14,428; histoire, 11,986; géographie et voyages, 32,677; littérature, poésie, théâtre, 18,602; romans, 73,394; langues étrangères, 776; musique, 4,222.

Pendant le trimestre précédent (octobre, novembre et décembre 1882), il n'y avait eu que 118,079 volumes lus, dont 26,916 sur place et 91,163 à domicile. L'augmentation au profit des trois derniers mois est donc de 18,013 volumes. Si l'on se reporte à la période correspondante de l'année dernière (1er trimestre de 1882), l'augmentation est encore plus sensible.

Le nombre des livres lus sur place ou emportés à domicile n'est, en effet, pour cette période que de 93,535, soit une différence au profit de 1883 de 42,557.

La Chambre des Députés, de France, est en ce moment saisie d'une proposition de loi que le *Moniteur vinicole* regarde avec raison comme fort intéressante pour les bouilleurs de cru, c'est-à-dire pour les propriétaires et fermiers qui distillent exclusivement les vins, cidres ou poirés, marcs et lies, cerises et prunes provenant de leurs récoltes.

De 1806 à 1872, les bouilleurs de cru ne furent pas soumis à l'exercice. A cette dernière époque, le gouvernement, après avoir vainement essayé de leur imposer le payement de la licence, obtint qu'ils fussent assujettis à subir les visites et vérifications des employés.

Cette disposition nouvelle amena les plus vives protestations. Lors de la discussion de la loi du 14 décembre 1875, M. Ganivet proposa un amendement, dispensant les bouilleurs de cru de toute déclaration préalable et de l'exercice; cet amendement fut adopté par 363 voix contre 221.

Or, d'après l'article 90 de la loi du 28 avril, 1816, les bouilleurs de cru, qui faisaient transporter les produits de leur distillation dans les caves ou magasins séparés de la brûlerie, ne pouvaient profiter de l'exemption du droit de consommation qu'en soumettant ces caves ou magasins aux exercices des préposés de la régie.

Jusqu'en 1875, l'administration ne tint pas la main à la stricte exécution de cet article; elle permettait aux bouilleurs de cru de transporter les produits de leur distillation dans des caves ou magasins séparés de la brûlerie, sans leur faire payer le droit de consommation et sans les soumettre à l'exercice.

La régie s'efforça d'enlever, autant que possible, le bénéfice de la disposition nouvelle adoptée par l'Assemblée. En conséquence, elle prétendit avoir le droit d'exiger la stricte application de l'article 90 de la loi de 1816.

Grâce à ce nouveau système, la loi de 1875, qui avait pour but d'améliorer la situation de tous les bouilleurs de cru, avait aggravé la position de la plupart d'entre eux, non seulement en continuant de les soumettre à l'exercice, mais en les privant d'un affranchissement d'impôt dont ils avaient joui depuis 1872 sans aucune réclamation de la régie. Cette conséquence de la loi est d'autant plus fâcheuse, est-il dit dans le *Journal des Débats*, que, depuis plusieurs années, les perfectionnements apportés aux alambics ne permettent plus aux vignerons et aux petits propriétaires, c'est-à-dire au plus grand nombre des bouilleurs de cru, de posséder ces appareils et de les louer pour les faire fonctionner près de leurs caves ou magasins.

Afin de remédier à cet état de choses, M. Lévêque, député, avait déposé, en 1877, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi affranchissant les bouilleurs de cru du paiement du droit de consommation et de l'exercice.

Cette proposition, renvoyée à une commission spéciale, fit l'objet d'un rapport favorable de M. Horteur, en date du 24 juillet 1879.

La Chambre se sépara avant d'avoir pu statuer sur la proposition de M. Lévêque.

Cette proposition, reproduite par MM. Maixet, Vesigny et plusieurs autres députés, a été déposée sur le bureau, dans la séance du 26 février dernier.

A la Halle.
—Combien ce...... poisson?
—C'malet-là?...... quatre francs.... trois cinquante pour vous.
—Il est bien frais?
—S'il est frais!..... D'mandez putôt à l'inspecteur...... Y a pas cinq minutes, on l'entendait braire.

Entendu dans un restaurant.
Un bohème s'adressant au garçon:
—Combien la portion de lapin?
Le garçon—C'est cinquante centimes
Le bohème—Et la sauce?
Le garçon—La sauce ne coûte rien.
Le bohème—Alors donnez m'en un plat de sauce....j'ai apporté mon pain.

Il s'agit de l'ancien "Gersaize:"
Un ancien député, ami de Saint-Alme, lui disait un jour en faisant allusion à quelques nouvelles à la main un peu vives publiées par son journal.
—Mon cher ami, votre journal est bien amusant: malheureusement on ne peut pas le laisser lire à ses filles!
—Mais, répondit Saint-Alme, si les filles pouvaient le lire, beaucoup de papas ne s'abonneraient pas.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire, donnée par
Le Club Dramatique et Social,
Le Dimanche, 20 Mai 1883.
Les
MOUSQUETAIRES,
ou Vingt Ans Après,
Drame en 12 Tableaux dont un Prologue.

—Prix des Places—
Loges d'avant scène.......$1 00
Parquets, Premières et Secondes....... 75
Troisièmes....... 25

Les portes s'ouvriront à 7 heures, lever du rideau à 7 1/2 très précises, le spectacle finira avant minuit. 13 mai—

FARANTA'S
Pavilion Summer Theatre,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
New Faces!! All Stars!! Latest Novelties.
Engagement extraordinaire.
FRANK LE ROY,
Dans ses spécialités de rôles de femme.
La parfaite Vocaliste,
Mlle CLIA REXFORD,
Tous les anciens Favoris sont retenus.
Admission générale..............10 Cents
Représentations tous les soirs à 8 heures.
Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche.
Aux Matinées de 10 cents où a une place quelconque au Pavillon.
6 mai—

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.
CAMPEMENT DE LA
Louisiana State National Guard.
Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr.
Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.
Grand Tournoi Militaire des DIFFERENTS ETATS
—ET—
TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.
15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883.
Sous les auspices et la direction de la
Louisiana State National Guard,
Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de la première série de
TIRS A LA CARABINE,
ORGANISES COMME SUIT:
LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes, cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.
Mercredi, 16 du courant, seconde Série
LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles pour chaque distance.
TROPHEE D'ETAT.—Huit hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.
Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."
Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 17, 18 et 19 du courant.
Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats.
Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.
Distribution de Prix:
INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.
ARTILLERIE.—Premier prix, $500; second prix, $200; troisième prix, $100.
Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.
Admission au "Grand Stand"...$1.00
Admission au Champ.............. 50
Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.
25 avril—1 m.

Le MAGASIN de GRUNEWALD
Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.
45 PIANOS PLEYEL
—DES—
DERNIERS MODELES
—ET AVEC DE—
Nouvelles Améliorations
VIENNENT D'ETRE REÇUS.
Les meilleurs pianos américains comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les
STEINWAY.
Knabe, Behr, frères,
SOHMER,
Fisher et Pease.
Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.
Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.
Venez voir vous-même ou écrivez à
L. GRUNEWALD,
Le plus grand magasin de Musique du Sud.
SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
Ou 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.
5 nov—

BUREAU DE PRETS DE HART,
49 rue Baronne. Argent prêté sur
DIAMANTS, montres, bijouterie, meubles, pianos, miroirs, etc.,—à très bas prix des objets sont pris en gage à l'année. Précautions prises contre les voleurs. Police de Farrell employée, ainsi qu'une police privée.
7 sep—1m—dim mar je

Déposez en sûreté vos valeurs
—DANS LA—
Voute de la Compagnie
D'Assurances GERMANIA,
51 RUE DU CAMP,
Où elles seront à l'abri des voleurs et de l'incendie, à des prix très modiques pour les déposants.
Les négociants trouvent cette voute la plus sûre pour y déposer leurs boîtes de banque.
Le gardien W. C. RAYMOND, donnera toutes les informations voulues et des circulaires relativement à la voute.
Heures d'ouverture de la voute de 9 A. M. à 4 P. M.
H. ZUBERBIER, Président.
E. Marin, Secrétaire. 30avril—1m DMerJ

Nouvelle-Orléans, 18 Avril 1883.
AVIS! AVIS!
Tout le gage du Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, doit être vendu à l'encan et à l'amiable vers le 1er mai, de façon à faire honneur à mes obligations.
Les objets que j'ai à mon Bureau doivent en être retirés en moins d'un mois à partir de cette date.
OTTO SCHWANER.
19 avril—1 mois—Dim MeVe

E. Carrière, Ant. Carrière, Chas. J. Carrière
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 130 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

Spectacles, Bals, &c

WEST-END
SAISON DE 1883,
Commençant---Mai, 1883.
Concerts du soir, par la
Musique de West End,
Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,
Prof. G. D'AQUIN,
Engagement spécial du célèbre Cornetiste,
Signor A. LIBERATI,
Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.
Trains de West-End, Heures de départ
Les trains du City Railroad partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	LE WEST-END.
7......a. m.	8......a. m.
8......a. m.	9......a. m.
9......a. m.	10......a. m.
10......a. m.	11......a. m.
11......a. m.	12......m.
12......m.	1......p. m.
1......p. m.	2......p. m.
2......p. m.	3.15......p. m.
3......p. m.	3.45......p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à 10......p. m. et 11......p. m.
LES DIMANCHES.
Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure jusqu'à dix heures un quart du soir.
On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.
Billets de famille et commutation tickets à prix réduits.
F. WINTZ, Surintendant.
6 mai—

Fort Espagnol,
Saison de 1883
A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:
De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.
Le Dimanche—
De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 2 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.
L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.
W. S. SAITER, Locataire et directeur général.
5 mai—

H. DAMIENS,
127 Coin Royale et Toulouse 129
IMPORTATION DIRECTE
BONNETERIE,
Chemises, Faux-Cols, Caleçons, Cravates, Chaussettes, Bas.
Reçu par dernier steamer
EXCELLENT CHOIX DE PARFUMERIES FINES.
MULES MAROQUIN, pour Dames et Hommes.
—REÇU EGALEMENT—
Un assortiment complet de:
GANTS FIL D'ECOSSE
Pour Dames, Hommes et Enfants.
OMBRELLES pour DAMES,
DERNIERS GENRES.
MERCERIES de toutes SORTE
Rubans, Boutons, Dentelles, Garnitures et Franges pour Robes, Cols et Cravates, Nouveauté, &c &c &c.
VOITURES D'ENFANTS, VELOCIPEDES, BICYCLES.
6mars—D Ma J

CHEMISERIE PARISIENNE
137 rue Canal.
Fabrique et Blanchisserie:
23, 25 et 27 RUE CONTI.
STOCK COMPLET!!
CALEÇONS, GILETS et CHAUSSETTES en fil d'Ecosse, Balbriggan, mérinos et flanelle légère, articles français et anglais—CRAVATES, MOUCHOIRS blancs et à bords imprimés. FOULARDS, BRETELLES, Gants et autres, en coton et soie. PARAPLUIES soie et OMBRELLES pour hommes—GANTS, fil d'Ecosse, en blancs et en couleurs. CANNES, PEIGNES, et BROSSES, MALLES et SACS DE VOYAGE, PORTE MONNAIE, BOUTONS pour cols et pour manchettes FAUX COLS et FAUX POIGNETS, etc., etc.
GRAND ASSORTIMENT de Percale, cheviots, madras et toiles couleur pour CHEMISES. Tous ces articles, quoique sortant des meilleures fabriques, sont offerts à des prix à la portée de tous.
AVIS à nos clients qui ont besoin de renouveler leur assortiment de CHEMISES pour l'été; nous les engageons à les commander avant l'arrivée des grandes chaleurs pour ne pas subir de retard, bien nos ateliers peuvent à peine suffire pour les ordres en mains.
Notre fabrication, sera toujours, comme par le passé, de première classe seulement et les prix de nos Chemises sur mesure resteront les mêmes, soit 24, 30 et 36 dollars la douzaine, et celles en stock, également de même fabrication, de 15, 18, 21 et 24 dollars la douzaine.
F. GUEBLE,
137 Rue Canal (bâtisse Touro.)
21 déc—6m—Dim Mar—Jeu

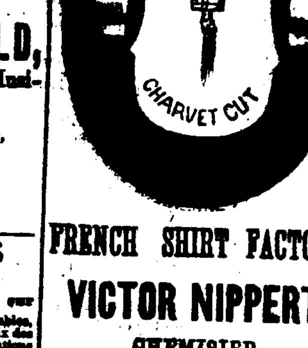

FRENCH SHIRT FACTORY.
VICTOR NIPPERT,
CHEMISIER,
16......RUE ST. CHARLES......16
Branch office de la Blanchisserie dite:
TROY STEAM LAUNDRY Co
23nov—6m—Dim Mar Jeu

A. CAPITON,
TAILLEUR-FASHIONABLE,
9....Rue Carondelet, près Canal....9
VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour hommes faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 19 av—3mDMeV

ELKIN & CIE.,
169....RUE DU CANAL....169
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et des "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIREES.
STORES DE FENETRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.
31avril—dim. mar. jeu.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME" de la Nlle-ORLEANS,
73 RUE DU CAMP.
EN DEHORS DU "RING".
MAIS POSSEDANT D'AMPLES FACILITES POUR REASSURER DANS DES COMPAGNIES ETRANGERES ET DE L'EST.
EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.
PERTES AJUSTEES AVEC EQUITE ET PROMPTITUDE, ET PAYEES SANS ESCOMPTES.
24avril—1m

VINCENT MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.
Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons employé l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et pouvons le recommander au public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1879.
Dr F. B. Gaudet, 182 rue Dauphine.
E. L. Tuney, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison — Gandevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D. — 26 rue St-Charles.
Dr Fagot — Amédée Chastant, M. D.
G. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
4 déc—dim—mar jeu dim

Abel Dreyfous
—ET—
Félix J. Dreyfous,
NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 22 avril—1 m. D J

Dr M. FOURQUETTE,
Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.
Résidence et office, 252 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.
Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.
19mars—3m—Dim.Mar.Jeu.

New City Court Saloon,
20 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.
CE Salon est ouvert depuis le LUNDI, 23 avril, avec un nouveau stock de liqueurs et de cigares de première choix. De la bière Bock glacée et un beau lunch seront également servis tous les jours. Venez tous sans exception!
LOUIS J. RIPPERT, Propriétaire.
24 avril—1 m. D. J.

Le Stock le plus vaste au Sud, de voitures.
Fred. N. THAYER.
160 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 12 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt de Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, etc.
15mars—1 an Dim. Mar. Jeu.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a arrêté le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanilla, Barranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 8ème jour du mois d'avril 1883.

(Signé) S. D. McENERY.
(Sceau)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.
6 av—3 jm—MeD

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS
DE PRINTEMPS
—POUR—
Hommes, jeunes gens et enfants que nous confectionnons présentement, est maintenant COMPLET,
et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir
L'examiner de bonne heure,
afin de permettre aux personnes qui n'ont pas encore fait leur choix de bien examiner notre VASTE STOCK DE MARCHANDISES, avant de faire leur choix.
Nous venons de publier un
CATALOGUE DE MODES,
que nous distribuons dans nos
Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.
LEON GODCHAUX,
Marchand de vêtements et d'articles de toilette,
81, 83 et 85 rue du Canal,
1er avril—

Prenez Avis!!
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
DONNERA
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 JUIN 1883,
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,
Sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
UN GROS LOT DE......$150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000
2.279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 12 JUIN 1883,
Au bureau de la compagnie.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	[illegible]	[illegible]

PRIX D'APPROXIMATIONS

100	Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 sont........	20,000
100	Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont........	10,000
100	Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 sont........	7,500
2,279	Lots s'élevant à.......	$522,500

CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

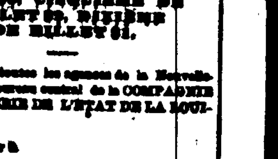

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYES EN PLEIN SUR PRESENTATION.
Toutes lettres sans réponse signalées au rebut.
Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.
30 belles Vaches laitières, toutes avec de jeunes veaux.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 17 mai 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St Denis et Dufossat, à deux îlets de la rue St-Charles, près du cimetière, à l'écurie du grand Léon

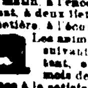

Les animaux ci-dessus aux conditions suivantes: Jusqu'à $100 comptant, et au-dessus de $100, trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
13 mai—4t

Déballage de Printemps.
B. & W. CRONER
font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de
Marchandises de Printemps,
consistant en draps Religieuses, Buntings, Satteens, Linens, Batistes, etc. Aussi, un choix de
Costumes Brodés,
en Satteens, draps religieuses, Chambrays, etc.
Dentelles, Broderies, Ruchés, Fichus, Echarpes, Voiles.
Un assortiment de
PARASOLS,
à moitié des prix courants
TAPIS, NATTES,
Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.
N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.
B. & W. CRONER.
11 mars—3m 141 rue du Canal.

P. BOISSONNEAU,
MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.
A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.
Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.
M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ses étoffes, dont le détail serait trop long.
M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques. 9avril—au 21 oct

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis.
J'offre le plus haut prix du marché aux porteurs de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17oct—

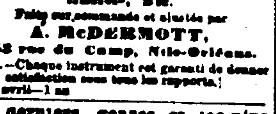

Bandages Herniaires, Bretelles, Supporter pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
152 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril—1 an

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
7janv—1an

Alph. WALZ,
FABRICANT DU CELEBRE
MALAKOFF BITTER,
94 et 96 rue Conti, Nouvelle-Orléans
(Succursale à Paris.)
4avril—an—Dim. Mer. Vend

1848. 1848
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N.O.

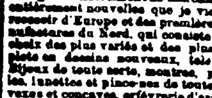
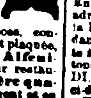

J'invite toutes les personnes qui voudront pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.
Re-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Prise et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.
16oc—6m— DMerJ

L'UNION FRANÇAISE.
Bulletin du Bureau de Placement.
Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.
S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.
Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.
Tous nos renseignements sont fournis gratis.
23av—1an MaJD

Portable Electric Lighter

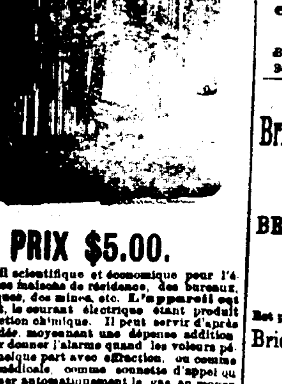

PRIX $5.00.
Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après un procédé, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.
"Un "*Portable Electric Lighter*" pour $5 est vendu de toutes parts par la "*Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc.*"—*Scientific American, New York, 16 décembre 1882.*
30 mai—3 m. mar. J. D.

VENTES A L'ENCAN

PAR H. STERN & CO.
375 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
219 caisses souliers fins de Newark et
PAR H. STERN & CO., Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 14 Mai 1883, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville
375 caisses bottes, souliers et brodequins.
219 caisses souliers fins de Philadelphie.
Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente.

PAR GIRARDEY & MACON.
Site pour résidence de choix
Et encoignure de valeur, pour affaires,
Sur la rue des Remparts, près Esplanade.
PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu,
Le site pour résidence de choix—et l'encoignure de valeur, pour affaires, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Remparts, Bourgogne et Quartier, et forme le coin nord-est des rues Remparts et Quartier, mesurant 78 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue des Remparts sur une profondeur et façade à la rue Quartier de 64 pieds. Ensemble avec une bâtisse en briques à un étage qui s'y trouve.
L'emplacement est un des plus respectables et des plus attrayants du Deuxième District, parfaitement amélioré, la propriété est désirable pour un placement productif et pour résidence privée ou professionnelle.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un et deux ans avec lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. Les taxes sont payées jusqu'au moment de la vente. Le dépôt usuel de 10 pour cent sur le prix sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mai—12 13 19 à la vente

PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété d'encoignure de valeur.
L'encoignure S. O. des rues Remparts et Thalie.
OCCUPEE COMME BUVETTE, RESIDENCE ET SALON DE BARBE.
Successions de M. et Mme Ehrhard Eichinger, tous deux décédés.
No 8,263—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR W. I. HODGSON, encanteur, bureau: No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles en cette ville, en vertu d'un et conformément à un décret de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 mai 1883, dossier No 8263 pour le compte des susdites successions de M. et Mme Ehrhard Eichinger tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Thalie, White et Melpomène, désigné comme lot No 6 et mesurant trente-deux (32) pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 96 pieds 11 pouces et 6 lignes et forme l'encoignure des rues Remparts et Thalie, le tout plus ou moins, conformément à un plan fait par Jos F. Braun, voyer, en date du — mai 1883.
Les améliorations consistent en une maison en bois, à un étage avec une bâtisse en bois, à deux étages, dans la cour occupée comme une buvette, salon de barbe et résidence, et connue comme le No 426 de la rue Remparts, cave, etc.
Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an, devant être garantie par un billet d'acquéreur payable un an après date de vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente, garantie par hypothèque sur la propriété vendue, avec privilège et lien du vendeur, avec les clauses usuelles de non aliénation, assurance et honoraires d'avocat, en cas de poursuite.
Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1883.
13 mai—13,20,27mai,3,10,16 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'intérêt indivis d'un quart dans un îlet de terre de valeur—Peters Avenue de District
Succession de Franklin Shaw
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Docket No 6245.
Vente au comptant—A l'encan.
PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 avril 1883. Dossier No 6245, pour le compte de la succession de feu Frank Shaw, décédé, il sera vendu à l'encan—
L'intérêt indivis d'un quart d'un certain carré d'îlet dans le sixième district de cette ville, étant l'îlet borné par les rues Peters Avenue, Octavia, Plaquemines, et Chestnut, anciennement Bickerville, mesurant 250 pieds 7 lignes de face à chacune des rues Peters Avenue et Octavia, et 270 pieds de face à chacune des rues Chestnut et Plaquemines, le tout plus ou moins au plan américain.
Conditions comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant ——— notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication.
15 avril—15, 22, 29, mai 6, 13, 19.

VENTES PAR LE CONSTABLE.
W. H. Foster et als vs August Nelson.
QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 7,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt, No 800 rue Magazine, le SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval, Voiture (Herdig Coach No 1), moins une roue qui manque.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
8 mai—8,13,19

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs. Charles Kanengeiser, la même vs. le même, la même vs. le même, la même vs. le même.
PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable F. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville JEUDI, le 31e jour de mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une bâtisse en bois à un étage située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Jumonville, Tricou et Delery, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY, Constable.
1er mai—1,8,15,22,31

REUNION DE CREANCIERS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.
Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.
No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Ordre de Cour—
La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents; que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—23—8juin

C. F. CARUTHERS & Cie
No 27
Rue Carondelet, "Kenner Block,"
Marchands au Détail,
de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.
BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.
30 nov—6m

Briques et Bois de Construction.
Le soussigné propriétaire de la
BRIQUETERIE DELACHAISE
ET DU
Moulin à Scie, Riverside,
Est prêt à faire des contrats pour la livraison de
Briques et de Bois de Construction
En quantité au gré des acheteurs.
Il sera fait des prix pour la livraison le long du fleuve Mississippi.
S'adresser à
J. A. BLAFFER,
Bureau, 57 rue St. Charles.
Drawer 14, Mechanic's Dealers & Lumbermen's Exchange.
14 sep—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER
Placement avantageux.
La belle résidence en briques No 161 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Dauphine et Bourgogne, et mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages, cuisine en briques à deux étages, water-works, citerne, la cour carrelée en pierre plates, et portant le numéro municipal 161 rue de la Douane.
Termes et Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets. L'acquéreur assurera la propriété et en fera le transfert à qui de droit et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. L'acquéreur assumera en outre du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1883.
Acte de vente par devant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

Une paire de magnifiques juments noires et une belle barouche presque neuve, harnais, etc.
PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai, à midi et demi, il sera vendu rue Gravier, entre St Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles—
Une magnifique paire de juments noires et une belle barouche presque neuve avec un harnais double. Les juments sont saines, vives, douces et n'ont peur de rien. Les personnes se proposant de passer l'été sur les bords du lac ou les familles demeurant en ville sont informées que l'occasion qui se présente est rare de conclure un marché.
Conditions—Comptant.
On peut voir l'attelage devant nos bureaux jusqu'au jour de la vente. 12 juin—

PAR O. VALETON.
Petits Pois Français,
Pour le compte de qui il appartiendra,
PAR O. VALETON, Encanteur.—MARDI, 15 mai, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur No 39, rue Décatur.—
C. R. 111. 10 caisses de 50 boîtes Petits Pois extra fin.
C. R. 112. 10 caisses de 50 boîtes Petits Pois extra fin.
Endommagés à bord de la barque LEA, de Bordeaux.
Conditions—Comptant. 13 mai—13.15.

PAR CHAS. H. REED.
Encan! Encan!
Un bel ameublement de salon, en noyer, miroirs, tapis de Bruxelles et Ingrain, meubles de chambre et de salle à manger, divers, matelas, oreillers, couvertures de lits, porcelaine et verrerie, articles de pierre et métal, peintures à l'huile, chromos, etc. etc.
PAR CHAS H. REED, encanteur, MARDI, 15 mai 1883, à 10 1/2 heures du matin à la maison de résidence, 128 rue des Français près Amour, sans limite ni réserve.
Conditions—Comptant.
13 mai—2f

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Un placement avantageux d'une propriété améliorée sur la rue Troisième, entre Baronne et Dryades.
Edward W. Wilson, syndic, etc., vs. John Hughes.
No 8044. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3me jour d'avril 1883, il sera vendu à l'encan—
Deux portions de terre dans le 4me District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Baronne et Dryades, désignées comme suit:
1. Un terrain de 50 pieds de face sur la rue Troisième, sur une profondeur de 125 pieds, et 2. un autre morceau de terre immédiatement dans le fond du terrain mesurant 50 pieds carrés.
Les bâtisses sont spacieuses. Un est très-grande étant en usage comme école.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les billets devront être subdivisés en coupons de manière à satisfaire les intéressés. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1883; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Andry, notaire.
9 mai—9.13.19.26—2 9 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions de la Bourse au Coton.
(Cotton Exchange.)
Dans l'affaire de D. A. Given & Son et D. A. Given Jr vs leurs créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6861.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, 14 mai 1883, à midi et demi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1883, à l'encan—
Deux (2) actions de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans. (New Orleans Cotton Exchange.)
Conditions Comptant avant le transfert.
2 mai—3,6,12 à vente

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison et effets mobiliers, à l'encan.
Succession de W. H. Bell.
No. 8258.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, 21 mai 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux No 199 rue Huitième, entre Camp et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1883. il sera vendu à l'encan—
Tous les meubles de maison et effets mobiliers appartenant à la dite succession, comprenant meubles de salon, bibliothèque, salle à manger, chambre à coucher, chambre à louer et écurie, conformément à un inventaire enregistré en Cour.
Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
9mai—9, 12, 13, 19 à la vente.

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de Eva Port.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8589—Division—
Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai—13 17 22

W. H. Merkel vs. J. B. A. Gauthreaux
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 514.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 mai—9,13,18

Succession de Wm. Dougherty.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8545—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas L. Macon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 mai—4, 8, 12

Succession de Christian Gerber et Christine Arnold, sa femme,
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 799.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire dative de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 mai—6, 10, 15.

Succession de Edward Burke.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1516.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de toute responsabilité dans cette affaire.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai 13,16,20

Successions de M. et Mme John B. Leporte.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5954.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julea J. Aldigé administratrice de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai—13,16,20